



Hyundai Blainville

620 Curé Labelle
Blainville
J7C 2H9

1-450-435-5000

Marque / Modèle

Hyundai IONIQ 5 Preferred

Année

Odomètre indiqué / réel*

2025

10 km

Transmission

Traction

automatique

propulsion

Moteur

Carburant

hybride

Numéro de série

Numéro d'inventaire

25463



ÉQUIPEMENTS

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servo-direction, Sonar de stationnement arrière, Commandes au volant, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Essuie-glaces intermittents, Aileron arrière, AM/FM stéréo, Radio satellite, Sièges baquets, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Sièges arrière traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Commandes audio au volant

PRIX DE VENTE

55 349 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou
10 000 km

B ☐ 3 mois ou
5 000 km

C ☐ 1 mois ou
1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement
(sujet à 37, 38 L.P.C.)

E ☐ Aucune
garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8660682